



ESADMM INSEAMM CA 06/03/2020



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ARTS
DE DESIGN
MARSILLE
MEDITERRANEE

ESADMM
13288
MARSILLE
CEDEX 9

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSILLE MEDITERRANEE
(INSEAMM)

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70012 - 13288 Marseille Cedex 9

POUVOIR

Se soussigné(e)

Lucie MARTEL

demeurant à

comme plus soussigné(e) *Marsille - Madarne*

184, avenue de Luminy - CS 70012 - 13288 Marseille Cedex 9

à l'effet de me représenter lors du Conseil d'administration, qui se tiendra le

Vendredi 6 mars 2020 à 10 h 30

dans les locaux du Conservatoire national à rayonnement régional des Hautes-Côtes de
Marsille (6^{ème}) afin d'y délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour décrit dans l'invitation de participation adressée aux membres du Conseil
d'administration le 21 février 2020 appelle l'examen des points suivants :

1/ Périmètre ESADMM

- 1. Compte rendu de séance du 6 décembre 2019,
- 2. Rapport d'activité 2019,
- 3. Compte de gestion 2019,
- 4. Compte administratif 2019,
- 5. Affectation du résultat 2019,
- 6. Budget supplémentaire 2020,
- 7. Ligne de trésorerie,
- 8. Convention avec l'association étudiante Arsenic,
- 9. Charte zero discrimination,
- 10. Egalité sociale,
- 11. Demande de subvention État pour l'institut des beaux-arts.



ESADMM INSEAMM CA 06/03/2020

2. Pédagogie INSEAMM

- 1. Installation du Conseil d'administration de l'INSEAMM
- 2. Election de la Présidence de l'INSEAMM
- 3. Délégations de signature
- 4. Règlement intérieur du Conseil d'administration
- 5. Règlement intérieur du Comité technique
- 6. Règlement intérieur du Comité hygiène sécurité et conditions de travail
- 7. Règlement intérieur du Conseil des études, de la recherche et de la vie étudiante

Fait à Marseille, le 3 mars 2020

Signature du mandant
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Signature du mandataire
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour acceptation de pouvoir")

Institut National Supérieur d'Enseignement Artistique Marseille Méditerranée (INSEAMM)
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

POUVOIR

Je soussigné (e) Denis Prisset

demeurant à Marseille,

donne tous pouvoirs à Monsieur Ronan Kerdreux

à l'effet de me représenter lors du Conseil d'administration, qui se tiendra le

Vendredi 6 mars 2020 à 10 h 30

dans les locaux du Conservatoire national à rayonnement régional au Palais Carli Marseille (8^{ème}) afin d'y délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'Ordre du jour décrit dans l'invitation de participation adressée aux membres du Conseil d'administration le 21 février 2020 appelle l'examen des points suivants :

1/ Périmètre ESADMM

Compte-rendu de séance du 6 décembre 2019,

Rapport d'activité 2019,

Compte de gestion 2019,

Compte administratif 2019,

Affectation du résultat 2019,

Budget supplémentaire 2020,

Ligne de trésorerie,

Convention avec l'association étudiante Arsenic,

Charte zéro discrimination,

Bilan social,

Demande de subvention État pour l'Institut des beaux-arts.

2/ Périmètre INSEAMM

Installation du Conseil d'administration de l'INSEAMM

Élection de la Présidence de l'INSEAMM,

Délégations de signature,

Règlement intérieur du Conseil d'administration,

Règlement intérieur du Comité technique,

Règlement intérieur du Comité hygiène sécurité et conditions de travail,

Règlement intérieur du Conseil des études, de la recherche et de la vie étudiante.

Fait à Marseille, le 5 mars 2020

[Signature du mandant
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour pouvoir")]

Denis Pissot
Bon pour pouvoir



ESADMM INSEAMM CA 06/03/2020

[Signature du mandataire
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour acceptation de pouvoir")]

Bon pour acceptation de pouvoir
Romain Fendoux



ESADMM INSEAMM CA 06/03/2020



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

184 avenue de Luminy
CS 70912
13288 Marseille cedex 9
T 04 91 82 83 10
F 04 91 82 83 11
www.esadmm.fr

**Institut National Supérieur d'Enseignement Artistique Marseille Méditerranée
(INSEAMM)**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

POUVOIR

Je soussigné (e) Isabelle BONNIN

demeurant à LA VILLETTE

donne tous pouvoirs à Monsieur - Madame

Jacques BONNIN

à l'effet de me représenter lors du Conseil d'administration, qui se tiendra le

Vendredi 6 mars 2020 à 10 h 30

dans les locaux du Conservatoire national à rayonnement régional au Palais Carli
Marseille (6^{ème}) afin d'y délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'Ordre du jour décrit dans l'invitation de participation adressée aux membres du Conseil
d'administration le 27 février 2020 appelle l'examen des points suivants :

1/ Périmètre ESADMM

- Compte-rendu de séance du 6 décembre 2019,
- Rapport d'activité 2019,
- Compte de gestion 2019,
- Compte administratif 2019,
- Affectation du résultat 2019,
- Budget supplémentaire 2020,
- Ligne de trésorerie,
- Convention avec l'association étudiante Arsenic,
- Charte zéro discrimination,
- Bilan social,
- Demande de subvention État pour l'institut des beaux-arts.

ESADMM INSEAMM CA 06/03/2020

2/ Périmètre INSEAMM

- Installation du Conseil d'administration de l'INSEAMM
- Élection de la Présidence de l'INSEAMM,
- Délégations de signature,
- Règlement intérieur du Conseil d'administration,
- Règlement intérieur du Comité technique,
- Règlement intérieur du Comité hygiène sécurité et conditions de travail,
- Règlement intérieur du Conseil des études, de la recherche et de la vie étudiante.

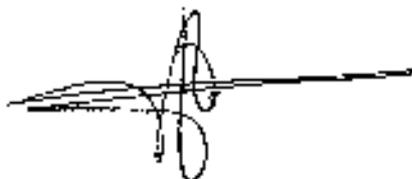
Fait à Marseille, le 5 Mars 2020.....

[Signature du mandant
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour pouvoir")]

Bon pour pouvoir



[Signature du mandataire
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour acceptation de pouvoir")]



ESADQM INSEAMM CA 08/03/2020



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ARTS
DES SCIENS
MARSEILLE
MÉDITERRANÉE

Haute-Normandie
CAVU
2000 République
FRANCAISE
TOURNAI
NATIONALE

Institut National Supérieur d'Enseignement Artistique Marseille-Méditerranée (INSEAMM)
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 20912 - 13288 Marseille Cedex 9

POUVOIR

Je soussigné(e) **Maria Laura ROCCA SERRA**

Directrice Générale, Déléguée

à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche
Conseillère d'Enseignement

donne tous pouvoirs à Monsieur - **Member**

Zean Pascal Simeche

à l'effet de me représenter lors du Conseil d'Administration, qui se tiendra le

Vendredi 6 mars 2020 à 18 h 30

dans les locaux du Conservatoire national à rayonnement régional au Palais Cartier (Marseille 8^{ème})
afin d'y délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour décrit dans l'invitation de participation adressée aux membres du Conseil
d'Administration le 21 février 2020 appelle l'examen des points suivants :

IV) Point n°1 - ESADQM

- Compte rendu de séance du 6 décembre 2019;
- Rapport d'activité 2019;
- Compte de gestion 2019;
- Compte administratif 2019;
- Affectation du résultat 2019;
- Budget supplémentaire 2020;
- Égide de trésorerie;
- Convention avec l'association étudiants Arsenic;
- Charte zéro discrimination;
- Bilan social;
- Demande de subvention Gila pour l'Institut des beaux-arts.



ESADIMM INSEAMM CA 06/03/2020

2) **Présence INSEAMM**

- Installation du Conseil d'Administration de l'INSEAMM
- Election de la Présidence de l'INSEAMM
- Délégations de signature
- Règlement intérieur du Conseil d'Administration
- Règlement intérieur du Comité technique
- Règlement intérieur du Comité hygiène sécurité et conditions de travail
- Règlement intérieur du Conseil des études, de la recherche et de la vie étudiante

Fait à Marseille, le 29.12.2019

En son sein

Signature du président

~~Président de la Mission Manuscrite~~

~~Ben pour pouvoir~~

Maria-Lucre ROCCA SERRA

Conseillère Municipale Déléguée
à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche
Conseillère Générale

Signature du mandataire

Président de la Mission Manuscrite

Ben pour pouvoir

Ben occupation de poste



INSEAMM CA 06/03/2020

Institut National Supérieur d'Enseignement Artistique Marseille Méditerranée
(INSEAMM)

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

POUVOIR

Je soussigné (e) Alain Bello

déclare à Monsieur Bello

donner tous pouvoirs à Monsieur - Madame Gasanova

à l'effet de me représenter lors du Conseil d'administration, qui se tiendra le

Vendredi 6 mars 2020 à 10 h 30

dans les locaux du Conservatoire national à rayonnement régional au Palais Carl
Marseille (6^{ème}).

L'Ordre du jour décrit dans l'invitation de participation adressée aux membres du Conseil
d'administration le 21 février 2020 appelle l'examen des points suivants :

- Installation du Conseil d'administration de l'INSEAMM
- Election de la Présidence de l'INSEAMM,
- Délégations de signature,
- Règlement intérieur du Conseil d'administration,
- Règlement intérieur du Comité technique,
- Règlement intérieur du Comité Hygiène Sécurité et conditions de travail,
- Règlement intérieur du Conseil des études, de la recherche et de la vie étudiante,
- Lancement de la procédure d'élection des représentants du personnel au sein du Comité technique,
- Questions diverses

Fait à Marseille, le 6 mars 2020

[Signature du Président
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour acceptation")]

[Signature du mandataire
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour acceptation de pouvoir")]

Alain Bello

Gasanova